

Écrit par le 13 janvier 2025

L'insulte au monde viticole



Claude Avril, le maire de Châteauneuf-du-Pape a-t-il raison de fustiger le « dry January » ? Pour lui, le défi qui consiste à ne boire aucune goutte d'alcool pendant tout le mois de janvier est « une insulte au monde viticole ». Au-delà des motifs de santé publique de cette mode venue de Grande-Bretagne, ce sont les injonctions permanentes et culpabilisantes qui énervent l'édile de

Ecrit par le 13 janvier 2025

cette commune du Vaucluse. Et il n'est pas le seul !

Il est interdit d'interdire pouvait-on lire sur les murs de 1968. On est loin aujourd'hui de ces aspirations libertaires. Maintenant, c'est « la mise en sécurité » qui prime. Et à tous les niveaux. « C'est infantilisant » explique le maire de Châteauneuf-du-Pape. Comme si « on sous entendait que les gens vont se bourrer au vin, boire des bouteilles toute la journée, sans être capables d'esprit de modération, c'est insupportable » confie-t-il dans une interview réalisée par nos confrères d'[ICI Vaucluse](#).

Bien que le mois sans alcool ne soit pas impulsé par les pouvoirs publics ou une quelconque officine de santé, cette pratique « ferait » chaque année de plus en plus d'adeptes. ¼ des français se disent prêts à relever le défi selon un récent sondage mené par l'IFOP. Mais les résolutions de début d'année on sait ce que cela vaut...

Le défenseurs de la filière viticole enfoncent le clou en disant qu'il n'est pas nécessaire d'inviter les français à modérer leur consommation de vin puisqu'ils l'ont fait d'eux-mêmes et cela depuis de nombreuses années : -70% en 60 ans et -20% pour ces 10 dernières années. Dans un contexte extrêmement difficile pour le secteur viticole et en particulier dans les Côtes-du-Rhône il n'était peut-être pas nécessaire d'en rajouter une couche.

Claude Avril a raison, il faut faire confiance aux gens et j'ajouterai que ce n'est pas le « dry january » qui rappellera à la raison les vrais alcooliques. S'il s'agit de se priver en janvier pour se lâcher en février quel est le bénéficiaire, à part s'être donné bonne conscience ? Ca me fait penser à ces personnes qui font des jeûnes de plusieurs jours pour se détoxifier et se rééquilibrer. Le reste de l'année ils se lâchent sans modération sur la charcut et le fromage...

Moi j'en ai marre qu'on me dise ce qui est bien ou pas pour moi et ce que je dois faire. Au risque d'apparaître comme un vieux grincheux je soutiens sans réserve la prise de position du maire de Châteauneuf-du-Pape. Voilà c'est ma résolution pour 2025. Et je la tiendrai... celle-là. Bonne année à toutes et à tous.

Interview de [Claude Avril](#), maire de Châteauneuf-du-Pape, réalisée par [Loric Etcheverry](#) pour la Chaîne des maire de France ([cmftv.fr](#)), dédiée aux élus et à la ruralité et créée par [Laurent Brochet](#), dirigeant du groupe Cannes Lérins Médias et [Thierry Robin](#), président chez SAS RPF EVENEMENTS et directeur Associé et développement chez Ap Média.

Écrit par le 13 janvier 2025

Distillation pour cause de crise du vin rouge ? Le Gouvernement a dit non



Le Gouvernement a rejeté l'amendement de [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, visant à créer un fonds de 240 M€ dédié à la distillation de stocks accumulés de vin rouge, alors que près de 3 millions d'hectolitres sont en cuve.

«Les 30 et 31 novembre 2022, lors de l'examen des crédits de la mission agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du projet de loi de finances pour 2023, le ministre Marc Fesneau a émis un avis défavorable sur mon amendement visant à créer un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge de 240M€.»

Objectif ?

«Éviter le gaspillage et de très nombreuses faillites. Il est impératif que ce vin, plutôt que d'être perdu, soit distillé. Aujourd'hui, près de 3 millions d'hectolitres, dont 1,2 millions d'hectolitres pour les côtes-du-rhône rouges, sont en cuve et les revenus de la profession s'effondrent entraînant des difficultés de trésorerie et des cours de vente de vin en vrac en chute libre.»

Ecrit par le 13 janvier 2025

En cause ? Une chute de la consommation de vin rouge

«La consommation de vin rouge a chuté en France ces dernières années, les mesures de rétorsion américaines, les effets de la crise Covid auxquels s'ajoutent les conséquences de la crise ukrainienne (coût de l'énergie, et notamment l'inflation) bouleversent la filière.»

Ne pas renoncer

«Il faut à tout prix assainir la situation et envisager dès maintenant un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge, tout en incitant la profession à réorienter la production vers les vins rosés et blancs. Il convient de restructurer le vignoble, par une campagne d'arrachage sans gel de terre à la culture. Pour financer cette opération, j'avais proposé de prélever 240M€ sur le programme compétitivité, durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et de les affecter à un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge.»

Pousser l'affaire

Et maintenant ? «Je vais voir avec le Sénat comment pousser l'affaire par le moyen d'une question orale ou écrite au Gouvernement à la rentrée de janvier afin de reproposer ce texte car il s'agit d'un vrai problème social et financier qui, outre d'impacter le Vaucluse est encore plus mal vécu par le Bordelais. Les habitudes alimentaires des français changent et l'on voit bien que les consommateurs se penchent désormais plus vers les vins blancs et rosés. Il faut trouver une solution pour écouler les stocks.»